

ORDRE DU JOUR

Séance du Conseil

Date: Le lundi 21 mars 2022, à 18 h 30

1. Période de questions
2. Période d'information
3. **Assemblée publique de consultation**
 - 3.1 **Projet de résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant la délivrance d'un permis de construction d'un bâtiment à vocation résidentielle de 167 logements abordables, comportant une proportion de 15 % de logements subventionnés pour l'Office d'habitation des Maskoutains et d'Acton, aux 5810-5920, boulevard Laurier Ouest (lot 1 968 108) dans la zone 2024-M-01**

(Le territoire visé est situé dans le district Douville, à proximité de l'intersection du boulevard Laurier Ouest et de l'avenue de Dieppe)
 - 3.2 **Projet de résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant la délivrance d'un certificat d'occupation d'un bâtiment à vocation industrielle pour certaines activités à titre d'usages complémentaires aux usages principaux « Industrie de boissons (209) » et « Vente en gros de la bière, du vin et des boissons alcooliques (5195) » dans la zone 3009-I-21, pour Station Agro-Biotech située aux 6596-6600, boulevard Choquette (lot 1 967 792)**

(Le territoire visé est situé dans le district Saint-Sacrement, sur le boulevard Choquette, entre les avenues Pinard et Beaudry, au nord de l'avenue Bérard)
 - 3.3 **Projet de résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant la délivrance d'un permis de construction d'un bâtiment à vocation résidentielle comprenant 24 logements, répartis sur trois étages, et une aire de stationnement souterraine au 2900, boulevard Laframboise (lot 6 389 876), dans la zone 4038-M-03**

(Le territoire visé est situé dans le district Sacré-Coeur, à proximité de l'intersection du boulevard Laframboise et la rue Gauthier)
 - 3.4 **Projet de résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant la délivrance d'un permis de construction d'un bâtiment à vocation mixte de 14 étages comprenant 362 unités d'habitation, dont deux (2) unités de répit offertes à une clientèle autonome et en perte d'autonomie, incluant une aire de stationnement intérieure sur deux niveaux, aux 1900-1980, boulevard Casavant Ouest (lot 6 459 993), dans les zones d'utilisation commerciale 3059-C-03 et 3056-C-03**

(Le territoire visé est situé dans le district Saint-Sacrement, à proximité de l'intersection des boulevard Casavant Ouest et Laframboise)
 - 3.5 **Projet de règlement numéro 350-121 modifiant le Règlement d'urbanisme numéro 350 afin :**
 - de modifier la définition du « Rapport plancher/terrain » afin de soustraire du calcul les étages situés à la cave ou au sous-sol;



- d'apporter des précisions pour l'application du règlement, notamment quant à l'implantation des piscines et clôtures dans les cours;
- d'exiger un permis pour installer ou remplacer un plongeur ou une construction donnant accès ou empêchant l'accès à une piscine;
- de retirer la limitation relative à la superficie de plancher brute pour les groupes d'usages suivants : « Commerce V (Commerce de détail non structurant) », « Commerce VI (Commerce de détail structurant) », « Commerce VII (Commerce de gros non structurant) » et « Commerce VIII (Commerces aéroportuaires) »;
- qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone d'utilisation résidentielle 4066-H-18 fasse désormais partie de la zone d'utilisation résidentielle 4069-H-01;
- qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone d'utilisation résidentielle 5114-H-10 fasse désormais partie de la zone d'utilisation résidentielle 5116-H-14;
- d'autoriser désormais le groupe d'usages « Résidence I (1 logement isolé) » dans la zone d'utilisation mixte 4158-M-06;
- d'autoriser désormais le groupe d'usages « Commerce XI (Commerces agricoles) » dans la zone d'utilisation agricole 4140-A-03;
- de retirer, dans les zones d'utilisation mixte 8054-M-09, 8055-M-09 et 8056-M-09, tous les groupes d'usages résidentiels;

(Le territoire visé est situé sur l'ensemble du territoire de la Ville, dans le district Sacré-Cœur, de part et d'autre de l'avenue Pratte et de la rue Bertrand; dans le district Saint-Joseph, de part et d'autre de l'avenue Lajoie à l'avenue Saint-Thomas; dans le district Yamaska, à proximité du boulevard Laurier Est et de l'avenue Wilson; dans le district Yamaska, à proximité de l'intersection de la rue Lesage et du chemin Giard; dans le district Saint-Thomas-d'Aquin, sur le boulevard Laurier Ouest, entre l'avenue de l'Aéroport et le boulevard Casavant Ouest)

4. Adoption de l'ordre du jour
5. Approbation des procès-verbaux des séances ordinaire du 7 mars 2022 et extraordinaire du 10 mars 2022

Administration générale

6. Entente de partenariat relative à la fourniture de services de cadets de la Sûreté du Québec – Été 2022 – Adhésion à la prolongation de l'entente (CP220228, art. 1.3)
7. Comités et organismes – Nomination de représentants (RP220307, art. 1.8 et CP220314, art. 1.8)
8. Habitations Maska – Projet de rénovation de l'immeuble sis au 1405, rue Saint-Antoine – Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ) – Contribution de la Ville (CP220314, art. 25)
9. Société d'habitation du Québec et Office d'habitation des Maskoutains et d'Acton – Programme de supplément au loyer d'urgence et de subvention aux municipalités – Volet 1 – Autorisation de signature (CP220314, art. 25)

Communications et participation citoyenne

10. Cogeco Connexion inc. – Protocole d'entente relativement à la captation des événements de la Ville – Autorisation de signature (CP220314, art. 26)



11. Le Groupe Imagi Communication inc. – Convention – Partenariat d’affichage – Autorisation de signature (CP220314, art. 27)

Finances

12. Acquisition d’équipements divers et réalisation de projets par le Service des travaux publics et le Service de la gestion des eaux usées et de la biométhanisation pour l’année 2022 – Autorisation de financement par le fonds de roulement
13. Approbation de la liste des comptes (Liste, analyse des comptes)

Génie

14. Projet de développement – Le Domaine sur le vert, phase 3A – Approbation des plans et devis (CP220314, art. 14)
15. Immobilière Maska inc. – Entente relative à la répartition des coûts de travaux de modification au poste de pompage Le Domaine sur le vert et Entente relative à des travaux municipaux pour le projet Le Domaine sur le vert, phase 3A – Autorisations de signatures (CP220314, art. 14 et 15)
16. Projet de développement – Le Domaine sur le vert, phase 3A – Mandat à consultants (CP220314, art. 14)

Loisirs

17. Le Centre de Bénévolat de St-Hyacinthe inc. – Aide financière pour l’acquisition d’un camion réfrigéré dédié au transport de denrées alimentaires – Approbation (CP220131, art. 24)
18. Société de développement commercial centre-ville Saint-Hyacinthe – Entente spécifique événementielle – Volet partenaire – Les Rendez-vous urbains, Vente trottoir, Samedis découvertes et Le Marché de Noël – Édition 2022 – Autorisation de signature (CP220314, art. 18)
19. Volet investissement des partenaires en immobilisation de loisirs – Processus annuel d’entretien, d’amélioration et d’immobilisation – Autorisation de signature (CP220314, art. 19)

Ressources humaines

20. Ressources humaines – Chef de la Division planification – Embauche – Analyste sénior en planification du territoire à la Division planification – Création du poste et amendements à l’organigramme (CP220314, art. 30)
21. Ressources humaines – Électricien au Département entretien des immeubles du Services des travaux publics – Autorisation à combler le poste (CP220314, art. 31)
22. Ressources humaines – Trésorier adjoint et chef de la Division comptabilité de relève – Création et autorisation à combler le poste (CP220314, art. 32)
23. Ressources humaines – Agent de support informatique à la Direction des technologies de l’information – Fin d’emploi (CP220314, art. 2.7)
24. Ressources humaines – Agent de support informatique à la Direction des technologies de l’information – Autorisation à combler le poste



Travaux publics

25. Parc Les Salines - Phase 1 – Aire de jeux d'eau – 2021-080-TP – Avenant au contrat (ODC-AP-05) (CP220314, art. 17)
26. Prêachat des bandes de patinoire du Stade L.-P.-Gaucher – 2022-018-TP – Octroi de contrat
27. Fourniture de mélanges bitumineux pour l'été 2022 – 2022-026-TP – Octroi de contrat
28. Fourniture de béton en vrac pour les années 2022, 2023 et en option 2024 – 2022-027-TP – Octroi de contrat
29. Disposition de rebuts d'asphalte et de béton pour les années 2022 et 2023 et en option pour 2024 – 2022-033-TP – Octroi de contrat
30. Travaux de creusage pneumatique pour l'année 2022 et en option 2023 – 2022-034-TP – Octroi de contrat
31. Location d'une pelle hydraulique de 20 tonnes sur chenilles avec opérateur pour un (1) an et une (1) année optionnelle – 2022-051-TP – Octroi de contrat

Urbanisme et environnement

32. Plans d'implantation et d'intégration architecturale – Approbations (CP220314, art. 4, points 6.1, 7.1, 8.1, 9.1 et 10.1)
33. Dérogation mineure – 9805, 2^e Rang (lots 1 839 748 et 1 840 666) – Décision (CP220214, art. 13, point 3.1)
34. Dérogation mineure – 1810-1820, 1830-1840, 1850-1860 et 1870-1880, rue Laure-Conan – Décision (CP220214, art. 13, point 3.2)
35. Dérogation mineure – 3530, rue Sicotte – Décision (CP220214, art. 13, point 3.3)
36. Plan directeur de développement – Secteur Est de la rue Martineau – Approbation (CP220314, art. 5)
37. Inter-Loge Centre-Sud et Biophilia Développement Durable inc. – Protocole d'entente sur les étapes d'étude de faisabilité du projet Biophilia Saint-Hyacinthe – Autorisation de signature (CP220228, art. 8)
38. Services professionnels en inspection du territoire – Service de l'urbanisme et de l'environnement – 2022-057-U – Octroi de contrat
39. Adoption du premier projet de résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant la délivrance d'un permis de construction dans le cadre du projet particulier situé au 2155, avenue Mailhot (lot 6 304 025), dans la zone 4230-H-23 (CP220314, art. 4, point 5.1)

(Le territoire visé est situé dans le district Sacré-Coeur, à proximité du quadrilatère formé des rues Papineau, Morison et des avenues Lamothe et Mailhot)
40. Adoption du premier projet de résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant la délivrance d'un certificat d'occupation pour autoriser l'usage « Vente en gros d'équipements et de pièces de machinerie (CUBF 518) », faisant partie du groupe d'usages « Commerce VII (Commerce de gros non structurant) », au 680, rue Plante (lot 1 298 802), dans la zone 5144-H-01 (CP220314, art. 4, point 5.2)



(Le territoire visé est situé dans le district Saint-Joseph, à proximité de l'intersection des rues Plante et Villeneuve Est)

41. Adoption du second projet de résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant la délivrance d'un permis de construction d'un bâtiment à vocation résidentielle de 167 logements abordables, comportant une proportion de 15 % de logements subventionnés pour l'Office d'habitation des Maskoutains et d'Acton, aux 5810-5920, boulevard Laurier Ouest (lot 1 968 108) dans la zone 2024-M-01

(Le territoire visé est situé dans le district Douville, à proximité de l'intersection du boulevard Laurier Ouest et de l'avenue de Dieppe)

42. Adoption du second projet de résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant la délivrance d'un certificat d'occupation d'un bâtiment à vocation industrielle pour certaines activités à titre d'usages complémentaires aux usages principaux « Industrie de boissons (209) » et « Vente en gros de la bière, du vin et des boissons alcooliques (5195) » dans la zone 3009-I-21, pour Station Agro-Biotech située aux 6596-6600, boulevard Choquette (lot 1 967 792)

(Le territoire visé est situé dans le district Saint-Sacrement, sur le boulevard Choquette, entre les avenues Pinard et Beaudry, au nord de l'avenue Bérard)

43. Adoption du second projet de résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant la délivrance d'un permis de construction d'un bâtiment à vocation résidentielle comprenant 24 logements, répartis sur trois étages, et une aire de stationnement souterraine au 2900, boulevard Laframboise (lot 6 389 876), dans la zone 4038-M-03

(Le territoire visé est situé dans le district Sacré-Coeur, à proximité de l'intersection du boulevard Laframboise et la rue Gauthier)

44. Adoption de la résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant la délivrance d'un permis de construction d'un bâtiment à vocation mixte de 14 étages comprenant 362 unités d'habitation, dont deux (2) unités de répit offertes à une clientèle autonome et en perte d'autonomie, incluant une aire de stationnement intérieure sur deux niveaux, aux 1900-1980, boulevard Casavant Ouest (lot 6 459 993), dans les zones d'utilisation commerciale 3059-C-03 et 3056-C-03

(Le territoire visé est situé dans le district Saint-Sacrement, à proximité de l'intersection des boulevard Casavant Ouest et Laframboise)

Réglemmentation

45. Projet de règlement numéro 653 autorisant des travaux de mise aux normes de la station de pompage Castelnau pour un coût de 875 000 \$ et décrétant un emprunt de 875 000 \$

A- Avis de motion

B- Dépôt et adoption du projet de règlement

46. Adoption du second projet de règlement numéro 350-121 modifiant le Règlement d'urbanisme numéro 350 afin :

- de modifier la définition du « Rapport plancher/terrain » afin de soustraire du calcul les étages situés à la cave ou au sous-sol;



- d'apporter des précisions pour l'application du règlement, notamment quant à l'implantation des piscines et clôtures dans les cours;
- d'exiger un permis pour installer ou remplacer un plongeur ou une construction donnant accès ou empêchant l'accès à une piscine;
- de retirer la limitation relative à la superficie de plancher brute pour les groupes d'usages suivants : « Commerce V (Commerce de détail non structurant) », « Commerce VI (Commerce de détail structurant) », « Commerce VII (Commerce de gros non structurant) » et « Commerce VIII (Commerces aéroportuaires) »;
- qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone d'utilisation résidentielle 4066-H-18 fasse désormais partie de la zone d'utilisation résidentielle 4069-H-01;
- qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone d'utilisation résidentielle 5114-H-10 fasse désormais partie de la zone d'utilisation résidentielle 5116-H-14;
- d'autoriser désormais le groupe d'usages « Résidence I (1 logement isolé) » dans la zone d'utilisation mixte 4158-M-06;
- d'autoriser désormais le groupe d'usages « Commerce XI (Commerces agricoles) » dans la zone d'utilisation agricole 4140-A-03;
- de retirer, dans les zones d'utilisation mixte 8054-M-09, 8055-M-09 et 8056-M-09, tous les groupes d'usages résidentiels;

(Le territoire visé est situé sur l'ensemble du territoire de la Ville, dans le district Sacré-Cœur, de part et d'autre de l'avenue Pratte et de la rue Bertrand; dans le district Saint-Joseph, de part et d'autre de l'avenue Lajoie à l'avenue Saint-Thomas; dans le district Yamaska, à proximité du boulevard Laurier Est et de l'avenue Wilson; dans le district Yamaska, à proximité de l'intersection de la rue Lesage et du chemin Giard; dans le district Saint-Thomas-d'Aquin, sur le boulevard Laurier Ouest, entre l'avenue de l'Aéroport et le boulevard Casavant Ouest)

47. Adoption du Règlement numéro 650 remplaçant le Règlement numéro 347 relatif à la sécurité dans et autour des piscines résidentielles
48. Adoption du Règlement numéro 657 concernant le Comité consultatif en développement durable de la Ville de Saint-Hyacinthe

Services juridiques

49. Lot 1 439 955 (2040, rue des Cascades) – José Domingo Tobar – Acquisition par la Ville (CP210614, art. 13)
50. Exemption de taxes – Les Chevaliers de Colomb du Conseil de Ste-Rosalie, numéro 9803 – 13510, avenue de l'Église (CP220314, art. 34)

Document déposé

51. Adjudication de l'émission d'obligations de 8 225 000,00 \$ par le directeur du Service des finances et trésorier (en vertu de l'article 2 du *Règlement numéro 513 concernant la délégation du pouvoir d'accorder le contrat de financement à la personne qui y a droit en vertu de l'article 555.1 de la Loi sur les cités et villes*)
52. Levée de la séance